

PLAN DE COURS

GESTION DE LA SÉCURITÉ SUR LES CHANTIERS

- Type de formation (ex. : formation en ligne (webinaire))
- Durée : 5 heures

Introduction (ou problématique abordée)

Les entrepreneurs en construction doivent gérer leurs chantiers, l'avancement des travaux et la réalisation de leurs mandats tout en assurant la sécurité des travailleurs. Ces formations vous proposent des mesures concrètes et positives en matière de gestion de la santé et de la sécurité du travail (SST) afin d'assurer la santé, la sécurité et l'intégrité physique de vos travailleurs et du public. Vous êtes expert dans votre domaine et avez plusieurs années d'expérience? Ces formations vous permettront d'appliquer les notions de manière plus efficace, sans compromettre l'efficacité et la rentabilité du chantier.

Clientèle

Les entrepreneurs en construction détenant une licence de la Régie du bâtiment du Québec (RBQ). (Préciser la sous-catégorie s'il s'agit d'une formation spécifique.)

Objectif général

Développer des habiletés et des réflexes en matière de SST pour éviter les accidents et assurer la sécurité et l'intégrité physique des travailleurs.

Objectifs spécifiques

- Conscientiser les entrepreneurs et les outiller dans leur gestion de la sécurité sur les chantiers
- Cerner les risques et appliquer des méthodes préventives et correctives
- Comprendre les rôles et responsabilités en matière de SST
- Appliquer de bonnes pratiques de supervision assurant une saine gestion de la SST
- Utiliser des outils de gestion en SST simples, efficaces et efficaces
- Développer un leadership positif pour mobiliser les travailleurs à la santé et la sécurité sur les chantiers

Contenu du cours (par module / par thème / par chapitre / ou autre)

Chapitre 1 : Introduction à la gestion de la sécurité sur les chantiers

- Les responsabilités et les obligations légales du maître d'œuvre, des employeurs et des travailleurs
- La réglementation et les lois applicables en SST
- Les politiques en matière de SST et les communications internes
- La tolérance zéro de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) et le portrait des lésions
- Les principales causes d'accidents liés aux activités de travail
- L'importance des mesures de sécurité à mettre en place, tel qu'il est prévu à la loi
- L'identification des risques présents sur un chantier

Activités – s'il y a lieu (exemples)

Visualisation PowerPoint

Questions et réponses

Exercices – s'il y a lieu (exemple)

Questionnaire verbal du formateur avec l'ensemble des participants

Chapitre 2 : Gérer les risques sur les chantiers et assurer la sécurité de tous

- La planification des éléments de sécurité à mettre en place, des méthodes de travail sécuritaires et des attitudes à promouvoir
- Les pratiques courantes par rapport aux bonnes pratiques en matière de SST (exemples concrets et mises en situation)
- L'enquête et l'analyse d'accident et d'incident : éviter de répéter les mêmes erreurs
- L'importance de mettre en place les différents éléments de protection collective et individuelle en lien avec les travaux à exécuter
- La préparation et le montage sécuritaire d'un chantier de construction
- Les équipements de protection collective et individuelle
- L'inventaire, l'inspection et l'utilisation des outils et équipements
- La planification des éléments de sécurité efficaces à mettre en place et la permanence de ces éléments.
- La protection du public et la protection sur les voies de circulation

Activités – s'il y a lieu (exemples)

Visualisation PowerPoint

Questions et réponses

Exercices – s'il y a lieu (exemple)

Questionnaire verbal du formateur avec l'ensemble des participants

Approche pédagogique

Résolument axé sur une pédagogie active, le cours alterne théorie, démonstration, remue-méninge, étude de cas et discussion.

Évaluation (s'il y a lieu)

Matériel didactique

- Vidéo de formation (à consulter en ligne au moment qui conviendra à l'entrepreneur)
- Présentation en format PDF à télécharger
- Outils de gestion et documents de référence à mettre en application
- Attestation de formation